

ANNEXE III : IDÉES DE PROJETS

Idée de projet 1

| | |
|---------------------------------|--|
| Titre | Amélioration de la filière semencière au Sénégal par la promotion de la technologie de « banques de semences améliorées ». |
| Introduction et contexte | <p>Les systèmes de production agricole du monde entier sont basés sur l'accès des agriculteurs à des semences de qualité. L'accès aisé à ces semences ne peut être atteint et assuré qu'en présence d'un système d'approvisionnement en semences viable qui soit en mesure de multiplier et de distribuer les semences ayant été produites ou conservées.</p> <p>L'agriculture sénégalaise est confrontée à une faible disponibilité en semences certifiées conjuguées à la vétusté du matériel agricole et au manque d'organisation des filières. Malgré les nombreux programmes de diversification depuis l'accession du pays à la souveraineté nationale, la problématique de la productivité agricole, demeure encore non résolue du fait en grande partie de l'inorganisation de la filière semence. En effet, à l'exception du riz, la filière semences céréales et arachide est totalement désorganisée. Actuellement, le schéma de production des semences certifiées est non maîtrisé (confusion entre semences R1 et R2). Le seul schéma qui semble prendre forme est celle portée par la SODEFITEX dans le cadre de son contrat avec le Projet de Croissance Economique (PCE) pour la production de maïs, dans laquelle ont transité quelques 187 tonnes de semences R2 et 1 700 tonnes de maïs commercial.</p> <p>Le présent projet cherche à mettre en place des banques de semences améliorées pour les spéculations riz, arachide, mil et maïs, afin de promouvoir la production de semences améliorées au Sénégal. Le projet se donne de contribuer ainsi à améliorer la disponibilité et l'accessibilité de semences de qualités adaptées à nos zones agro écologiques du Sénégal et fournira pour cela un appui au système de recherche et de consultations agricoles et rurales du pays, ainsi qu'à ses organisations de producteurs.</p> |
| Objectifs | <p>Objectif générale de ce projet est contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire des populations en réduisant l'impact des risques climatiques, par la production et la diffusion de semences améliorées et adaptées à nos zones agro écologiques</p> <p>Objectifs spécifiques</p> <ul style="list-style-type: none">- Produire des semences améliorées en quantité et qualité suffisante pour la satisfaction des besoins des producteurs (70 000 tonnes de semence certifiée arachide ; 25 000 tonnes de semence certifiée de riz (dont 6000 t de riz pluvial) ; 12 000 tonnes de |

| | |
|--|--|
| | <p>semences certifiées de maïs ; et 6000 tonnes de semence certifiée mil) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Former les producteurs et multiplicateurs sur les itinéraires techniques de production de semences ; - Elaborer des fiches variétales, des manuels de production, de stockage, de catalogue des espèces ciblées dans le projet ; - Consolider et renforcer les acquis des 30 coopératives de producteurs de semences certifiées promus dans la phase pilote; - Accompagner le réseau national des 30 coopératives. |
| Résultats attendus | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Un système semencier robuste est mise en place et est fonctionnel; ✓ Un réseau efficace de distribution et de commercialisation de semences améliorées est mis en place et est fonctionnel ; ✓ Une quantité suffisante de semences de qualité d'arachides, de riz, de maïs et de mil est produite et accessible aux paysans ; ✓ Une banque de gène pour la conservation des semences des spéculations précitée est mise en place. |
| Relations avec les priorités de développement du pays | <p>Ce projet participe aux stratégies de lutte élaborées dans le DSRP II et la LOASP et la GOANA. Il concoure à l'atteinte de l'objectif 4 du DSRP, qui traite entre autres de l'amélioration des systèmes d'approvisionnement en intrants (semences, ect) ; de la mise en place de variétés adaptées aux conditions agro écologiques et à haut rendement et la diversification des cultures.</p> <p>Dans ce même cadre, les pouvoirs publics ont pris des initiatives pour lancer des programmes ambitieux parmi lesquels le PNAR (Programme National d'Autosuffisance en Riz) et la GOANA (Grande Offensive Agricole pour la Nourriture et l'Abondance). Ces deux programmes encouragent un accroissement de la productivité et de la production de céréales sèches (riz, mil, sorgho, maïs) en subventionnant les intrants agricoles (semences, engrais et produits phytosanitaires).</p> |
| Délivrables (valeurs/avantages) | <p>Augmentation des rendements agricoles des principales cultures céréalières (Riz, mil, Maïs) et arachides ;</p> <p>Amélioration de la sécurité alimentaire des populations ;</p> <p>Réduction de la pauvreté des populations rurales</p> |
| Portée du projet et sa | Le projet sera mise en œuvre dans les zones du Fleuve, du Bassin arachidier, de la |

| | |
|---|--|
| mise en oeuvre | <p>Casamance et du Sénégal oriental.</p> <p>Le PSAOP depuis 2007 et le COM STABEX (Cadre d'obligation Mutuelles, stabilisation des Exportations) financé par l'UE ont promu 10 coopératives de producteurs de semences d'arachides et de riz afin de satisfaire annuellement le tiers des besoins en semences à l'horizon de 2011. Afin d'asseoir durablement la filière de production de semences au Sénégal ; il s'avère indispensable de poursuivre cette activité et de l'élargir aux denrées de base comme le Maïs et le Mil.</p> |
| Activités | <p>A1 : Multiplication de semences de pré-base par la recherche</p> <p>A2 : Multiplication de semences certifiées par les coopératives semencières</p> <p>A3 : Mise en place de banques régionales de semences pour sécuriser le capital semencier et la filière semencière ;</p> <p>A4: Organisation des coopératives semencières</p> <p>A5 : Mise en place d'un circuit de commercialisation des semences</p> <p>A 6 : Renforcer les capacités d'acteurs de la filière en compétences en gestion d'entreprise et comptabilité ;</p> |
| Calendrier d'exécution | 2013-2018 |
| Exigences budgétaire (comment le projet sera financé ?, personnel, consultant) | <p>10 000 000 USD</p> <p>Source potentiel de Financement : Banque mondial ; BAD</p> <p>Gouvernement du Sénégal</p> |
| Défis (complications possibles) | Manque de coordination des acteurs de la filière semencières. |
| Responsabilité et coordination) | Agence de coordination : Ministère de l'Agriculture |
| | Agence d'exécution : ISRA/ASPRODEB/ANCAR |